

BIBLIOTHÈQUE DU COMITÉ "FRANCE-AMÉRIQUE"

*À mon bien-aimé fils Louis, pour sa naissance et sera  
mon fier -*

*Olivier Asselin*

*9/10/17-*

# Les Volontaires Canadiens-Français

PAR

**Olivier ASSELIN**

*(Discours prononcé le 28 juin 1917 à Paris, devant la section France-Canada  
du Comité France-Amérique. Publié dans le numéro de septembre de la revue France-Amérique.)*



COMITÉ "FRANCE-AMÉRIQUE"  
SIÈGE SOCIAL 21, RUE CASSETTE PARIS  
1917



## Comité de Patronage

MM.

Raymond Poincaré, de l'Académie française, président de la République française.

Le Ministre des Affaires étrangères.

Le Ministre du Commerce.

Le Ministre de l'Instruction publique.

Le Ministre des Colonies.

L'Ambassadeur de France aux États-Unis.

Les Ministres de France dans les Républiques américaines.

Le Consul général de France au Canada.

Le Président des Chambres de commerce de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, du Havre.

MM.

Prince d'Arenberg, de l'Institut, président du Comité de l'Afrique française.

† Aucoc, de l'Institut, président du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> des chemins de fer du Midi.

Appell, de l'Institut, président du Comité de direction du groupement des Universités de France.

† Aynard, de l'Institut, député.

Ballif, président du Touring-Club.

Prince Roland Bonaparte, de l'Institut, Président de la Société de Géographie.

Paul Bourget, de l'Académie française.

Léon Bourgeois, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères.

Jules Cambon, ambassadeur de France.

† Francis Charmes, de l'Académie française, directeur de la Revue des Deux Mondes.

G. Clemenceau, sénateur, ancien Président du Conseil.

Baron de Courcel, de l'Institut, ambassadeur de France, sénateur, Président du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> d'Orléans.

Baron Denys Cochin, député, de l'Académie française.

Dervillé, président du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> Paris-Lyon-Méditerranée.

Deschanel, de l'Académie française, président de la Chambre des députés.

Doumer, ancien président de la Chambre des députés.

Jean Dupuy, sénateur, président du Syndicat de la Presse parisienne.

Etienne, ancien président du Comité de l'Asie française, député.

† Foncin, président de l'Alliance française.

Amiral Fournier, de l'Institut.

† De Foville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

† Frémiet, de l'Institut.

Amiral Gervais, président d'honneur de la Ligue maritime française.

Ch. Gomel, président du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> de l'Est.

C<sup>ie</sup> d'Haussonville, de l'Académie française.

MM.

Hébrard de Villeneuve, président de section au Conseil d'Etat, président de l'Office national du Tourisme.

† Paul Hervieu, de l'Académie française, ancien président de la Société des Auteurs dramatiques.

Herbette, président du Comité de propagande de l'Alliance française.

Frantz Jourdain, président de la Société du Salon d'Automne.

Etienne Lamy, de l'Académie française, ancien directeur du Correspondant.

† Professeur Lannelongue, de l'Institut, sénateur.

Ernest Lavisse, de l'Académie française, directeur de la Revue de Paris.

† A. Leroy-Beaulieu, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences politiques.

† Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

Général de Lacroix.

Georges Lecomte, ancien président de la Société des Gens de Lettres.

† Levasseur, de l'Institut, administrateur du Collège de France.

† Mézières, de l'Académie française, sénateur, Président de l'Association des Journalistes parisiens.

† Massenot, de l'Institut.

Nénot, de l'Institut, ancien président de la Société des Artistes français.

Patenôtre, ambassadeur de France.

Louis Renault, de l'Institut.

Ribot, de l'Académie française, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères.

Comte de Rochambeau.

Auguste Rodin.

Roll, président de la Société nationale des Beaux-Arts.

Baron Edmond de Rothschild, de l'Institut.

Baron Edouard de Rothschild, Président du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> du Nord.

† Roujon, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Saint-Saëns, de l'Institut.

Teissier, président du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi.

Vidal de la Blache, de l'Institut.

† Marquis de Vogüé, de l'Académie française, président de la Sté des Agriculteurs de France et de la Croix-Rouge française.

† Vicomte de Vogüé, de l'Académie française, vice-président du Comité de l'Afrique française.

Baron de Zuylen, président de l'Automobile Club.

## Les Volontaires Canadiens-Français. <sup>(1)</sup>

L'honneur est certes grand d'être fêté, au nom du Comité France-Amérique, par l'indispensable et inamovible — inamovible parce que indispensable — ministre des affaires américaines de la République française, le clairvoyant analyste du grand dessein de Richelieu, l'avocat ardent mais avisé de Jeanne d'Arc auprès d'une démocratie qui se défiait de tous les saints, y compris ceux du patriotisme : M. Gabriel Hanotaux, — et d'être loué par l'écrivain savant autant que probe que la France, voulant s'honorer elle-même en même temps qu'honorer le Canada, délégua au premier Congrès de la langue française en Amérique : M. Etienne Lamy.

Et pourtant, je vous l'assure, j'éprouve en ce moment beaucoup moins d'orgueil que de confusion... C'est que, présenté comme homme d'action, je dois à la vérité de vous dire que je suis tout au plus quelqu'un qui depuis sa naissance tente de faire quelque chose ! Mon histoire, elle tient tout entière en quelques mots. Comme vous tous, je rêvai dans ma jeunesse de conquérir le monde : je ne l'ai pas conquis. (Sourires.)

A dix-sept ans, émigré du Canada dans une ville industrielle américaine, j'entre chez un épicier pour y gagner ma vie ; au bout d'une semaine, je dois prendre le chemin de l'usine parce que le patron m'a dit, avec un mépris mal dissimulé, que je ne ferai jamais un bon épicier. A vingt-cinq ans de distance, que ces souvenirs font du mal au cœur !... (Sourires.)

A dix-sept ans encore, — c'était à Fall-River, dans le Massachusetts, au Cercle Saint-Joseph, où la principale distraction intellectuelle de la jeunesse consistait à répéter des drames espagnols et à pratiquer la corde raide, — mettant la main pour la première fois sur des journaux de France, c'est-à-dire vivants, et, chose plus extraordinaire qu'il n'y paraît, écrits en français, je conçois la vague ambition de venir un jour ou l'autre me tailler une place dans le journalisme parisien... Je suis resté en Amérique et, le croiriez-vous, même la satisfaction de lire des journaux français écrits en français m'est devenue, je ne sais pourquoi, de plus en plus rare. (Sourires.)

J'ai voulu organiser au Canada, sur le terrain politique et en exécution partielle d'un programme politique plus vaste, la légitime défense de la langue et de la pensée française. Parmi ceux qui s'étaient librement associés à ce projet, quelques-uns — non des moindres — en sont arrivés, par une aberration inexplicable, à vouloir

(1) NOTE DE LA RÉDACTION. — Ces déclarations ont été faites par le major Olivar Asselin, au cours du dîner offert, le 28 juin, par la section France-Canada du Comité France-Amérique. On connaît la position très nette prise dès le début par le major Asselin et le rôle actif qu'il a joué dans l'œuvre de recrutement des volontaires canadiens-français.



charger la France du crime contre Dieu et contre les hommes que fut la déclaration de guerre de 1914!

Je lève au Canada un bataillon pour la grande guerre. Il emporte avec lui les bons souhaits et les promesses — sincères, assurément — des parlementaires de mon pays : quelques semaines après son arrivée en Angleterre, il est, comme cent autres, démembré pour renforcer éventuellement les unités déjà rendues au front. Nommé sous-commandant du dépôt où le 165<sup>e</sup> était versé, j'ai tenu à venir au feu quand même, et j'ai pu, après deux mois d'instances, obtenir la faveur d'être attaché pour quelques mois à l'héroïque 22<sup>e</sup>. Je le dis sans forfanterie, je brûlais de verser mon sang pour la France. Une vilaine fièvre m'ayant, sur la fin, jeté par terre, me voici de retour après trois mois et demi de service, et non seulement vivant — ce qui, après tout, n'est pas un si grand malheur — mais avec tous mes membres et sans une blessure, sans une égratignure, bref, Gros Jean comme devant. Non, je n'ai jamais eu de chance !... (*Sourires, applaudissements.*)

Mais il y a un sujet dont nous pouvons nous entretenir plus profitablement que de ma modeste personne, et c'est le rôle joué dans la guerre actuelle par le Canada, et en particulier le Canada français.

Vous n'attendez certes pas de moi que je m'aventure dans la discussion du problème qui passionne en ce moment le Canada tout entier : la conscription. Le silence sur ce point m'est commandé d'abord, par le règlement qui interdit aux soldats toute manifestation politique — et dont l'observance, pour être difficile, n'en est que plus méritoire. Je m'y résigne aussi parce que, dans les circonstances actuelles, mon opinion, même si elle pouvait s'abstraire de toute idée préconçue, paraîtrait probablement suspecte à bon nombre de ceux qui en prendront connaissance. Tout au plus me risquerai-je à constater ce fait — évident, je crois — qu'une fois posée la nécessité de la guerre, le volontariat, tel qu'il s'est pratiqué chez nous, est pour plusieurs raisons un mode d'enrôlement à la fois inéquitable et ruineux, et que le gouvernement canadien aurait certainement adopté dès le début une forme quelconque de conscription, si l'opinion publique avait été alors préparée aux sacrifices qui sont venus par la suite.

Le Ministre de la Guerre canadien — ou, pour lui donner le titre qu'il porte depuis la création de la milice canadienne elle-même : le Ministre de la Milice et de la Défense — déclarait dernièrement aux Communes que, sur un peu plus de 300.000 soldats canadiens qui avaient traversé l'océan, il y avait 165.000 hommes nés à l'étranger, 125.000 non-Français nés au Canada, et 14.000 Canadiens-français. J'ignore comment a été établi ce dernier chiffre. Je sais cependant que l'acte d'enrôlement ne faisait pas mention de la nationalité d'origine ; qu'une proportion considérable des soldats canadiens-français — comme j'ai pu le constater personnellement à maintes reprises — descendent d'émigrés anglais assimilés à une époque où l'élément français prédominait encore au Canada ; que, d'un autre côté, nombre de soldats enrôlés sous des noms anglophones par des agents recruteurs de langue anglaise sont des Canadiens-Français. Et, comme il n'y a pas lieu de présumer qu'on a procédé à 300.000 enquêtes particulières, je ne crois pas excessif, ni même arbitraire, de fixer à 18.000 environ le nombre des volontaires canadiens-français qui

ont passé l'océan. C'est un peu plus qu'un septième de l'effectif total d'origine canadienne. Or, nous formions au dernier recensement à peu près 27 0/0 de la population. Le Canada français a donc fourni la moitié seulement de ce qu'il aurait, proportionnellement, dû fournir. Voilà un fait acquis, incontestable, et que déjà, pensant à la grande misère de la France et à tout ce que la France a fait pour nous, vous retournez avec angoisse dans votre esprit...

J'ai, pour me départir ici de ma réserve, un double motif, puisque, la franchise étant la première condition de l'estime mutuelle, j'ai conscience de servir les deux Frances à la fois en m'appliquant à dissiper les malentendus qui ont pu surgir entre elles, et qu'aussi bien, en l'espèce, il n'y a qu'à laisser parler les faits.

Même sur les 125.000 volontaires non-français nés au Canada, il en est un grand nombre dont la famille n'y est établie que depuis peu de générations et qui ont encore autant de parents dans les Iles britanniques que dans la colonie. Au contraire, il n'est à vrai dire pas de famille canadienne-française dont les origines ne soient antérieures à la cession du pays, c'est-à-dire à 1760. Ajoutez à cela que la race est surtout terrienne, et vous comprendrez qu'elle soit portée par nature à se désintéresser des conflits européens, même les plus gros de conséquences pour l'avenir du monde ; qu'elle apporte, dans la considération de ces événements, un esprit identique à celui de vos paysans, qui m'ont souvent dit à moi-même : « Vrai, là, vous étiez tranquille chez vous, pas obligé de marcher ? Et vous êtes venu vous battre en France ! Ah ben ! vous savez, moi, je serais resté chez nous !... »

A tort ou à raison, mais surtout par suite de l'abolition du français comme une des langues du commandement, le Canadien-Français était, depuis avant l'insurrection de 1837, resté presque entièrement étranger au mouvement militaire canadien ; les corps de milice, ou garde nationale, se recrutaient presque tous dans le Canada anglais.

Les anciens soldats européens susceptibles d'être utilisés dans la formation d'une armée canadienne étaient tous anglais.

L'anglais étant la seule langue du commandement, les grades ne sont accessibles aux Canadiens-Français que dans la mesure où ils connaissent cette langue. Et rappelez-vous que la population rurale ne parle que le français.

Il régnait en 1914, et il règne encore, au Canada, de graves dissensions sur l'enseignement du français. Or, les conflits scolaires n'ont jamais, que je sache, activé l'enrôlement volontaire de ceux qui, à tort ou à raison, s'y croient lésés ou persécutés.

Enfin, la fatalité — peut-être quelque peu aidée par les calculs des hommes — a voulu que la participation des colonies anglaises à la guerre actuelle se présentât à la masse du peuple canadien sous les traits malheureusement trop reconnaissables d'une question de parti. La France, qui n'a pas suivi, ou qui a suivi de très loin, notre évolution politique, n'a vu dans cette manifestation qu'un sacrifice spontané, gaîment consenti, à un idéal supérieur de civilisation ; et cette opinion correspond incontestablement au motif qui a fait agir bon nombre de mes concitoyens des deux langues. Mais à quoi bon farder les choses ? Préparée de longue main, la participation se serait produite dans toute guerre où l'intérêt anglais se serait trouvé engagé. Or, pendant que le Canadien anglais en général est sincèrement convaincu que l'intérêt de tout l'Empire, les colonies y comprises, exige cette subordination de nos forces



militaires à l'autorité de la métropole, le Canadien-Français, enraciné au sol depuis plus d'un siècle et demi, traditionnaliste par tempérament encore plus que par conviction, voit dans la même politique l'abandon gratuit d'une autonomie dont la conquête a coûté à son pays un siècle d'efforts.

Encore une fois, je ne discute pas, je n'argumente pas, je constate et j'expose.

Que dans ces conditions l'on ait réussi à lever dans le Canada français 18.000 hommes, j'en suis, quant à moi, étonné !

Comment les Canadiens se sont conduits au feu, j'en pourrais parler librement, puisque, ayant, bien malgré moi, peu combattu, c'est uniquement à mes compagnons d'armes que je rendrais hommage. Mais vous me paraissez là-dessus fort convenablement renseignés. Quelquefois il a même semblé que, dans leur désir de nous être agréables, vos journaux — comme d'ailleurs ceux d'Angleterre — étaient plutôt portés à exagérer nos mérites. Je me bornerai donc à vous citer une opinion que je n'ai encore vue reproduite nulle part, pas même dans les journaux canadiens — peut-être à cause de l'habitude qu'en vieux journaliste j'ai prise de ne pas les lire.

Sur un officier allemand fait prisonnier à Vimy fut trouvée une circulaire du commandant de la brigade — ou de la division, je ne me rappelle plus — que le commandant du 22<sup>e</sup> canadien vous communiquera sur demande, et où il était dit : « Il y a plusieurs indices que l'ennemi prépare une attaque. Il ne faut rien laisser à la chance. Nous avons devant nous les Canadiens. Les Canadiens sont d'excellents soldats. Il n'y a pas de déserteurs parmi eux. » (*Applaudissements.*) Et la circulaire était adressée à des troupes bavaroises, égales à la Garde prussienne en force physique et en discipline.

Quant aux Canadiens-Français en particulier, empêchés — par toute sorte de causes dont l'exposition serait trop longue et probablement trop délicate, et qui ne sont pas sans avoir eu, elles aussi, une influence défavorable sur le recrutement — empêchés, dis-je, de former comme ils l'auraient voulu une brigade distincte, on les trouve pour la plupart dispersés dans les unités de langue anglaise, où ils sont surtout prisés comme pionniers, comme interprètes, et — voici qui fera plaisir à ceux des journalistes français qui ont découvert en nous les traits caractéristiques du Peau-Rouge — comme éclaireurs. Les autres sont groupés au 22<sup>e</sup>. Pour un effectif de 1.000 hommes, il en est passé jusqu'ici au 22<sup>e</sup> plus de 4.000 ! A Courcelles, après avoir perdu 600 hommes, le bataillon, avec 160 qu'il lui restait, a fait 700 prisonniers ! Il n'est pas facile, en pareille matière, de préciser les chiffres, les troupes travaillant généralement — comment dirais-je ? — en collaboration. Je crois cependant rester en-deçà de la vérité en disant que le 22<sup>e</sup> doit avoir aujourd'hui à son crédit de 1.000 à 1.200 prisonniers. Eh bien ! si je ne me trompe, trois seulement de ses hommes ont été faits prisonniers, et tous trois ils étaient blessés ? (*Vifs applaudissements.*)

Je vous ai, depuis le commencement, parlé de moi, de mes concitoyens, de mes compatriotes. Je veux maintenant vous parler de vous. Ce sera pour me reposer. Ce me sera d'autant plus agréable qu'il se trouve que vous, c'est, au fond, encore nous...

On lit quelquefois chez nous que cette guerre est surtout la guerre de l'Allemagne et de l'Angleterre. Cela serait vrai si l'Allemagne n'avait attaqué la France d'abord et cherché, au contraire, à tenir l'Angleterre hors du conflit. Mais, pour que cela fût

vrai, il faudrait aussi que la guerre eût résulté uniquement d'un antagonisme d'intérêts commerciaux. Or, comment n'y pas voir aussi une guerre philosophique ? Je suis très peu philosophe. Sur la métaphysique, je ne suis pas loin de partager l'opinion de ce grand et séduisant coquin de Voltaire. Et je me garderai bien de faire de l'érudition métaphysique devant une assemblée où jusqu'ici tout le monde s'est si bien compris. Mais, précisément parce que je sais distinguer entre un peuple qui se comprend lui-même et qui se fait comprendre, et un peuple qui se comprend peut-être lui-même, mais qu'on ne comprend pas, dès avant cette guerre où l'Allemand devait se révéler comme un barbare, je préférerais passionnément la France à l'Allemagne.

J'avais, en mon for intérieur, résumé mes préférences et mes antipathies en ce laconique jugement : L'Allemand sait tout et il ne comprend rien ; le Français ne sait rien et il comprend tout. A vrai dire, je me rends parfaitement compte de l'excès qu'il y a à taxer d'ignorance le peuple qui, depuis toujours, a tenu la tête du mouvement scientifique en Europe, et qui, dans son culte pour la science, est allé jusqu'à en vouloir faire le fondement de sa morale. Ce que je voulais dire, c'est que le Français comprend tout, même quand, selon la prétention allemande, il ne sait rien, et que l'Allemand ne comprend rien, même quand, selon ses prétentions, il sait à peu près tout. (*Sourires.*)

Sur ce point, ma religion s'est éclairée d'une expérience personnelle.

Tous, vous avez lu le livre de M. André Siegfried sur le Canada. Il est telles conclusions de cet ouvrage qui sont très discutables, mais, après deux mois passés chez nous, M. Siegfried a trouvé moyen de condenser en une lumineuse synthèse de 350 pages tout ce qu'il faut — ou du moins tout ce qu'il fallait il y a dix ans — pour se faire une opinion juste sur notre situation politique. A l'aide des faits qu'il a groupés, n'importe qui pourra, s'il le veut, rectifier ses conclusions. Cela, c'est la méthode française.

Il y a quelques années, un professeur de langues romanes dans une école américaine, avec qui j'étais entré en relations par hasard, me soumit quelques fascicules d'un annuaire de littérature universelle publié chez nos voisins et censé contenir, entre autres choses, un résumé de la production intellectuelle canadienne-française. Vous connaissez le genre. De cet amas de fiches uniformes, colorées uniformément et sans égard au mérite des ouvrages, et d'où les œuvres les plus intéressantes — celles surtout qui auraient tout de suite frappé l'esprit d'un Français — avaient été omises, je défierais bien qui que ce soit de dégager une impression quelconque de notre situation littéraire. Cela, c'est la méthode allemande.

Dans quelque encyclopédie teutonne, moi qui vous parle, je suis « fiché ». Je suis donc, en quelque sorte, tenu d'admettre que la fiche a du bon. (Vous comprenez tout de suite que nous restons dans le domaine scientifique). L'erreur, c'est de croire qu'elle constitue, à elle seule, une culture. C'est aussi d'en faire une trouvaille allemande et d'y voir l'instrument de rénovation de l'esprit français parce que la pensée française, se distrayant dans la musique d'Offenbach, si l'on peut ainsi dire, avait, dans certains domaines, notamment l'histoire et la philosophie, dérogé un instant à ses traditions de labour et de probité. Ce qui est propre à l'Allemagne, c'est le sub-*En*jectivisme de Kant et les géniales divagations d'un Nietzsche. Or, la France connaît



Kant et Nietzsche, car la France, contrairement à la lourde calomnie allemande, connaît beaucoup de choses; mais elle croit encore, Dieu merci, aux vérités objectives; et c'est ce qui fait qu'en face de l'Allemagne, devenue par sa conception subjective, partant intéressée, des choses, champion de la force brutale, s'est dressée la France, champion éternel du droit (*Applaudissements.*)

Vous avez, dans le cours de votre histoire, rendu au monde d'éclatants services. Hier encore, vous le sauviez de la barbarie en arrêtant sur l'Aisne et devant Verdun les forces de destruction et de rapine du nouvel Attila. Mais ce qui vous vaudra surtout la reconnaissance de l'humanité, c'est de lui avoir fait comprendre, en le révélant peut-être à un certain nombre de vos propres compatriotes, que si le subjectivisme, surhumaniste ou autre, peut engendrer de belle musique et produire des brutes incomparables, le chemin le plus sûr vers la vérité morale est encore le respect d'une certaine discipline intellectuelle.

Grâce surtout à l'habileté et à l'impudence de sa réclame, l'Allemagne a exercé pendant cinquante ans sur la pensée du monde une influence excessive. La France, après la guerre, reprendra la suprématie intellectuelle, et cette fois son hégémonie — nous frissonnons d'orgueil à cette seule pensée — couvrira toute la terre; n'en seront exclus que les peuples maudits qui dans la guerre actuelle auront avec l'Allemagne levé la main contre la justice. Ceux-là, pour leur châtement, ils s'abêtiront sous le joug d'une nation arrogante, morne et triste, sans grâce, sans bonté, ou confondant avec la bonté un niais et fade sentimentalisme. A la France incombera le rôle glorieux de présenter aux sociétés nouvelles les fortes disciplines sans lesquelles ne pourra se consolider la victoire du droit. Qu'elle ouvre sans crainte sur le monde ses mains émaciées par la souffrance; le monde, conquis par son courage, attend d'elle, comme d'une puissance surhumaine, les paroles de vie! (*Applaudissements.*)

Oui, la France a conquis le monde. Mais elle a surtout conquis — ou plutôt reconquis — le cœur de ses enfants d'outre-mer. Je vous disais tout à l'heure que les Canadiens-Français, en 1914, étaient séparés de la France depuis déjà cent cinquante-sept ans. A part, peut-être, M. Louis Arnould, qui avait passé deux années chez nous et qui, en outre, apportait à cette tâche la bonté de cœur indispensable, je ne connais pas un Français — tant la tâche était difficile — qui ait pleinement réussi à démêler les sentiments du Canadien-Français envers la France avant la guerre. Il a existé entre nous bien des malentendus. Parmi les milliers de braves gens que vous avez envoyés au Canada et qui travaillent si admirablement à la prospérité de leur patrie d'adoption, il s'est glissé un certain nombre de mauvais sujets (1). Et comme ces indésirables — ainsi qu'on dit maintenant en France — se groupent généralement dans les villes, que les gazettes se font aussi dans les villes, et qu'au surplus nous n'échappons pas à la faiblesse très humaine qui consiste à toujours se croire meilleur qu'autrui, même quand en secret l'on s'accommode assez bien de ses vices, les Français eurent parfois — dans les journaux ou ailleurs, peu importe — une mauvaise presse. Il y eut aussi vos lois républicaines de laïcisation. Pour de multiples raisons,

(1) NOTE DE L'AUTEUR. — Le texte portait « ...il s'est glissé quelques marchands de pornographie, quelques messieurs de mœurs particulières, quelques demoiselles de mœurs peu particulières, et, chose encore plus grave, beaucoup d'individus qui ne vont pas à la messe. »

je me garderai bien de les apprécier ici; et ces raisons ne sont peut-être pas toutes celles que vous croyez. Mais nous fûmes du coup reportés à l'époque où notre clergé chantait des *Te Deum* pour fêter la chute de Napoléon, l'héritier des principes de 89... Certes, quand je dis *nous*, il faut s'entendre. De tout temps il y eut chez nous, et dans le clergé comme ailleurs, des esprits assez éclairés pour savoir aimer la France indépendamment de ses formes de gouvernement et de ses préférences électorales. Le sentiment du peuple envers la France avant la guerre, c'était celui de paysans qui compteraient dans leur famille une grande actrice. Nous étions au fond très fiers de vous, mais vous nous scandalisiez. Et je ne suis pas sûr s'il n'entraîna pas aussi dans nos âmes un peu d'envie, un peu de la jalousie du parent pauvre.

Ah! que vos souffrances, que votre vaillance, ont parlé éloquemment à notre cœur!... Du jour où il éclata aux yeux étonnés du monde que celle que, sur la foi de racontars intéressés, nous avions crue frivole et même légère (1), était, à tous les sens du mot, la plus brave des femmes, nous avons rougi de nous-mêmes, nous n'avons plus songé qu'à nous faire pardonner nos ridicules bouderies. (*Applaudissements.*) Nous avons éprouvé, à l'égard de notre pays d'origine, cette transformation de sentiments que subit le voyageur qui connut Paris avant la guerre et qui le revoit aujourd'hui. Alors, la Française authentique était invisible (2). Mais, rien qu'à voir aujourd'hui partout — dans les ascenseurs, dans les tramways, dans le Métro — la figure souriante, patiente, ferme, intelligente et propre, des vaillantes petites femmes qui ont remplacé dans l'organisme économique les hommes partis pour les tranchées, on se sent pris d'une admiration attendrie pour un peuple qui sait allier, jusque dans ses classes les moins favorisées, tant de grâce à tant de vertus. Vos malheurs vous auront au moins forcés à vous montrer sous votre jour véritable. Ne souriez pas: le Métro parisien est à l'heure actuelle un des foyers de rayonnement des plus belles qualités françaises...

Nationalistes pour la plupart, les jeunes Canadiens-Français des classes plaisamment appelées *supérieures* se sont enrôlés en très petit nombre. Quelques-uns m'avaient précédé, plusieurs m'ont suivi. Mais, depuis plusieurs années, j'étais — pour employer le vocabulaire à la mode — un nationaliste minoritaire, et j'eus beau répondre, à la jeunesse qui m'objectait nos propres misères, que les plus beaux sacrifices sont ceux que l'on se fait entre malheureux, je vis accourir peu de fils de famille sous mes étendards. Nos troupes se sont donc recrutées presque exclusivement dans le peuple. Or, nous avons assisté en France à un spectacle à la fois imprévu et réconfortant. Français d'Amérique et Français de France, qu'on croyait devenus étrangers les uns aux autres, et que, la veille encore, séparaient profondément leurs dissentiments religieux, se sont mis tout de suite à fraterniser.

Il est bien parfois arrivé que les tommies canadiens-français abusassent légèrement du crédit que leur faisaient leurs cousins d'outre-mer. Mais nos gars sont avenants, ils ont la langue bien pendue, le cœur chaud et bon, et sur la main: il n'en faut pas davantage pour gagner le cœur du Français. Partout où ils ont passé, ils ont

(1) NOTE DE L'AUTEUR. — Le texte portait: « ...celle que... nous avions prise pour une grande cascadeuse »...

(2) NOTE DE L'AUTEUR. — Le texte portait encore: « A moins de pouvoir pénétrer dans la famille, on eût pu passer des mois entiers à Paris sans voir d'autres femmes que celles de Montmartre ou de Chez Maxim. »



laissé des amis. Mais en retour ils subissent le charme de votre douceur, de votre humanité. Ils admirent votre industrie, votre persévérance, vos solides vertus domestiques. Ils disent souvent, en parlant de vous : « Au fond, c'est du ben bon monde. » Et comme, d'autre part, ils n'ont qu'à vous écouter pour entendre toute sorte de propos bellement malicieux, ils ajoutent, très souvent aussi : « C'est du monde ben fin. » (*Sourires.*) On savait déjà que vous étiez « du monde ben fin ». Nul maintenant n'ignore que vous êtes en même temps, avec le plus bel attribut de la bonté : le courage, « du ben bon monde ». Ce sera le jugement définitif des peuples sur la France.

Et parce que vous êtes « du ben bon monde », c'est-à-dire des héros, « et du monde ben fin », c'est-à-dire des héros gais, spirituels, gardant jusque dans la mort une attitude de « galanterie », comme on disait au bon vieux temps, non seulement je déplore pour mon compte personnel de n'avoir pu réaliser qu'à moitié ce que j'avais ambitionné de faire pour la France, mais je suis sûr que, dans le terrible dilemme où les mettent, d'une part leur amour pour la France et leur fidélité véritable à cette Angleterre qui a partagé avec le monde la Grande Charte qu'elle avait arrachée à ses rois, et, de l'autre, leur souci presque maladif de l'intérêt canadien, les Canadiens-Français feront, à la cause sacrée pour laquelle vos fils moururent à la Marne et à Verdun, tous les sacrifices compatibles avec l'existence même de leur pays. (*Applaudissements.*)

Depuis la Marne, grâce à vous, ils n'ont plus des âmes de vaincus, ils marchent la tête plus haute, allégés d'un poids qui pesait sur eux depuis 1759 et qui s'était encore alourdi en 1870. Ce jour-là, vous les avez grandis et ennoblis dans leur propre estime ; je ne suis pas loin de dire : vous les avez sauvés. Ou je me trompe fort, ou ils sauront vous en être reconnaissants. (*Vifs applaudissements.*)

## Appel du Comité France-Amérique

Les Français qui signent cet appel ont fondé une institution qui se consacre à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie entre la France et les nations américaines : c'est le Comité France-Amérique.

Le Comité France-Amérique a été fondé à Paris à la fin de 1909 et a établi son siège social 21, rue Cassette.

Travailler au développement des relations économiques, intellectuelles, artistiques, etc., entre les nations du Nouveau-Monde et la nation française; fonder une Revue mensuelle et y coordonner les renseignements les plus complets sur la vie économique et intellectuelle des peuples américains; attirer en France des étudiants et des voyageurs des deux Amériques, et leur préparer un accueil cordial; encourager toute œuvre ou toute action qui fera connaître l'Amérique en France ou la France en Amérique, telle sera la direction donnée à nos efforts.

Les soussignés font appel au concours généreux et au dévouement actif de ceux qui, en France, s'intéressent aux Amériques et de ceux qui, dans les Amériques, s'intéressent à la France.

### Bureau du Comité

Président : M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.

Présidents des Sections : MM. le Général Brugère (France-Etats-Unis) ; Pallain, Henrteau (Ligue française de propagande) ; F. Carnot (France-Amérique Latine) ; Vicomte R. de Gaix (France-Canada) ; Appell (Enseignement) ; Ed. Chaix (Tourisme) ; de Ribes-Christoffe (Industrie et commerce) ; François Carnot (Beaux-Arts).

Trésorier : M. le Comte Robert de Vogüé. — Directeur : M. Gabriel Louis Jaray, membre du Conseil d'Etat

### Conseil de Direction

MM.  
 Paul Adam.  
 Comte d'Alsace, prince d'Hénin, sénateur.  
 Ed. Anthoine, direct. des serv. administ. de la *Fédération des Industriels et Commerçants.*  
 Baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire.  
 Vicomte d'Avenel.  
 A. Babeau, président du conseil d'administration des *Transports Maritimes à vapeur.*  
 Jacques Bardoux, professeur à l'*Ecole des Sciences politiques.*  
 Louis Barthou, député, ancien président du Conseil.  
 Bénac, maître des requêtes hon. au Cons. d'Etat, admin. de la *Banque de Paris et des Pays-Bas.*  
 Ed. de Billy, administ. des *Chargeurs Réunis.*  
 Georges Blondel, professeur à l'*Ecole des Hautes-Etudes commerciales.*  
 Vicomte de Breteuil.  
 Breton, directeur des *Chargeurs Réunis* et de la *Sud-Atlantique.*  
 Comte Stanislas de Castellane.  
 Edmond Chaix, président de la commission du tourisme de l'*Automobile Club.*  
 Abel Chevalley, ancien sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
 Cormon, de l'Institut.  
 A. Conty, ministre plénip., ancien sous-direct. d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
 Marquis de Créqui-Montfort.  
 A. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.  
 J. Dal Piaz, directeur général de la *Compagnie Générale Transatlantique.*  
 Dubail, ancien ministre plénipotentiaire.  
 E. d'Eichthal, de l'Institut, président de l'*Ecole des Sciences politiques.*  
 Fabre-Luce, ancien secrét. d'ambassade, vice-président du conseil d'admin. du *Crédit Lyonnais.*  
 Fernand Faure, directeur de la *Revue politique et parlementaire.*  
 François Flameng, de l'Institut.  
 Franklin, rédacteur en chef des *Questions diplomatiques et coloniales.*  
 Henri Froidevaux, doyen de la Faculté libre des Lettres.  
 Gauthier, sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
 Gérard Nobel.  
 Godard-Decrais, ministre plénipotentiaire.  
 Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce de Bordeaux.  
 Louis Guilaume, du *Temps.*  
 Georges Hersent.  
 Baron Hulot, secrétaire général de la *Société de Géographie.*  
 Kleczkowski, ministre de France, ancien consul gé-

MM.  
 Paul Labbé, secrétaire général de la *Société de Géographie commerciale.*  
 Comte de Labry, secrétaire général du *Comité de l'Asie française.*  
 Laloux, de l'Institut, président des *Artistes français*  
 Fernand Laudet, secrét. d'ambassade, directeur de la *Revue hebdomadaire.*  
 Charles Laurent, président de l'Union des industries métallurgiques.  
 André Lebon, présid. de la *Fédération des Industriels et des Commerçants* et présid. d'honneur du conseil d'admin. des *Messageries Maritimes.*  
 Général G. Lebon, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.  
 Abel Lefranc, professeur au *Collège de France.*  
 Le Page, administrateur du *Journal.*  
 Général Levé.  
 Raphaël-Georges Lévy, de l'Institut, professeur à l'*Ecole des Sciences politiques.*  
 Léon Lhermitte, de l'Institut.  
 André Lichtenberger, directeur adjoint du *Musée social.*  
 René Millet, ambassadeur de France.  
 O. Noël, vice-président de la *Fédération des Industriels et des Commerçants.*  
 Edmond Perrier, de l'Institut.  
 Piccioni, min. plénip., ancien sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
 Charles Picot, ancien inspect. des Finances, direct. du *Crédit industriel et commercial.*  
 René Pinon, rédacteur de politique étrangère à la *Revue des Deux Mondes.*  
 Marcel Poète, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris.  
 Professeur Pozzi, de l'Académie de médecine.  
 Raindre, ambassadeur de France.  
 H. de Régnier, de l'Académie française.  
 De Ribes-Christoffe, ingénieur, membre-trésorier de la Chambre de commerce de Paris.  
 Charles Roux, président du conseil d'administ. de la *Compagnie générale Transatlantique* et admin. du *Comptoir national d'Escompte.*  
 E. Salone, secrét. gén. de l'*Alliance française.*  
 C<sup>te</sup> Louis de Sartiges, secrétaire d'ambassade.  
 Sénart, de l'Institut, président du *Comité de l'Asie française.*  
 Jules Siegfried, député, ancien ministre.  
 André Soulangue-Bodin, ministre plénipotentiaire.  
 Maurice Spronck, député.  
 André Tardieu, député, haut-commissaire du Gouvernement français aux Etats-Unis.  
 A. Terrier, secrétaire général du *Comité de l'Afrique française.*  
 De Verneuil, syndic honoraire des agents de change de Paris.  
 A. Viallate, professeur à l'*Ecole des Sciences politiques.*



## Editions "France-Amérique"

au Comité "France-Amérique" 21, rue Cassette, Paris-VI<sup>e</sup>, Téléph. : Saxe 56-55

- F. X. GARNEAU. — HISTOIRE DU CANADA, tome 1<sup>er</sup> (l'ouvrage sera complet en 2 volumes). grand in-8°, de 600 pages environ, 5<sup>me</sup> édition revue, annotée et mise à jour par M. Hector Garneau, professeur à l'Université Laval, préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, 1913 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 10 fr.  
(Prix pour nos membres : 7 fr. 50, augmenté des frais d'envoi : 0,10 pour Paris ; 0,50 pour la province ; 1 fr. pour l'étranger.)
- BOUÏROUX, de l'Académie française, P.-W. BARTLETT, J.-M. BALDWIN, correspondants de l'Institut, BÉNÉDITE, W. V.-R. BERRY, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Louis GILLET, ambassadeur D.-J. HILL, J.-H. HYDE, MORTON-FULLERTON. — LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE, LEURS RAPPORTS HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET SOCIAUX, 1 vol. grand in-8°, avec 20 gravures hors texte, 1913 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 5 fr.
- GEORGES LAFOND. — LA REPUBLIQUE ARGENTINE ET SA VIE ÉCONOMIQUE (*Bibliothèque "France-Amérique"*), pour paraître ..... 5 fr.  
(Prix pour nos membres : 3 fr. 75, augmenté des frais d'envoi : 0,10 pour Paris ; 0,50 pour la province ; 1 fr. pour l'étranger.)
- Prof. CROLY. — LES PROMESSES DE LA VIE AMÉRICAINE, 1 volume in-8°, traduction de MM. Firmin Roz et Fénard, avec introduction de M. Firmin Roz, 1913 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50
- EMILE WAGNER. — L'ALLEMAGNE EN AMÉRIQUE LATINE, 1 volume in-8°, 1917 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50
- Comte Maurice de PÉRIGNY. — LA RÉPUBLIQUE DE COSTA-RICA, 1 volume in-8°, avec 12 planches hors texte, 1917 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50
- JOACHIM MERLAN. — LA FRANCE ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DES ETATS-UNIS : 1778-1783, 1 volume in-8°, 1917 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50
- José ENRIQUE RODÓ : PAGES CHOISIES, avec introduction de M. Ventura GARCIA CALDERÓN, 1 volume in-8°, avec un portrait hors texte, 1917 (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50
- RUBEN DARIO : PAGES CHOISIES, avec introduction de M. Hugo BARBAGELATA, 1 volume in-8° avec un portrait hors texte (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 3 fr. 50  
(Prix pour nos membres : 2 fr. 60, augmenté des frais d'envoi : 0,10 pour Paris ; 0,50 pour la province ; 1 fr. pour l'étranger.)
- RUÏ BARBOSA. — LE DEVOIR DES NEUTRES. Avant-propos de GRAÇA ARANHA : LA SENTENCE DU JUGE, 1 vol. in-8° de 92 pages, avec 1 portrait hors texte, 1917. 2<sup>e</sup> édition. (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 2 fr.  
(Prix pour nos membres : 1 fr. 75, frais d'envoi compris.)
- C. SILVA VILDOSOLA. — LE CHILI ET LA GUERRE, 1 volume in-8° de 72 pages, 1917. (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 1 fr. 80  
(Prix pour nos membres : 1 fr. 50, frais d'envoi compris.)
- J.-L. MANAN, directeur au Ministère argentin de l'agriculture. — LE PROBLÈME AGRAIRE ARGENTIN. 1 brochure grand in-8 de 30 pages avec 1 carte et 27 diagrammes, 1914 ..... 1 fr. 50  
(Prix pour nos membres : 1,25, frais d'envoi compris.)
- G. HANOTAUX, R. DANDURAND, R. DE CAIX, SALONE, J. BARTH, etc. — FRANCE ET CANADA, 1 broch. in-12, illustrée de 56 pages, 3<sup>me</sup> édition, 1910 ..... 1 fr.
- William SHARP et Gabriel HANOTAUX. — LE SECOURS AMÉRICAIN EN FRANCE (*American Aid in France*), 1 vol. in-16, 1915. (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 1 fr.
- J.-M. BALWIN, correspondant de l'Institut. — LA FRANCE ET LA GUERRE (*Opinion d'un Américain*), 1 vol. in-16, 1915. (*Bibliothèque "France-Amérique"*) ..... 1 fr.  
(Prix pour nos membres : 0,75, frais d'envoi compris.)
- Majoration temporaire : 10 0/0 des prix marqués. (Décision du Syndicat des éditeurs du 27 juin 1917).
- FRANCE-AMÉRIQUE : ANNÉE 1910, 1 vol. de 784 pages avec 40 cartes ou gravures. 25 fr.  
ANNÉE 1911, 2 vol. de 408+72 et 338+72 pages avec 14 et 12 planches hors texte.. 25 fr.  
ANNÉE 1912, " 408+72 et 432+72 " 12 et 11 " " .. 25 fr.  
ANNÉE 1913, " 408+72 et 426+72 " 16 et 16 " " .. 25 fr.  
ANNÉE 1914-16, " 384+72 et 352+59 " 16 et 11 " " .. 25 fr.  
(Prix pour nos membres : 20 fr., augmenté des frais d'envoi : 0,25 pour Paris ; 1 fr. pour la province ; 2 fr. pour l'étranger.)

### Editions "France-Amérique" de grand luxe

- LEPÈRE. — LA FRANCE, de Rodin, gravée sur bois en deux couleurs, tirage sur chine à 130 exemplaires numérotés, montés sur bristol (le tirage de ces bois, qui appartiennent à "France-Amérique", est presque épuisé.) ..... 100 fr.  
(Prix pour nos membres : 80 fr., frais d'envoi compris.)
- EN L'HONNEUR DE M. ET M<sup>me</sup> CARNEGIE, plaquette d'amateur de 30 p., tirée à 200 ex. numérotés de 1 à 200, imprimée par M. J. Cussac sur papier de Rives à la forme fabriqué spécialement pour "France-Amérique" et portant ce nom en filigrane, avec 2 portraits hors texte gravés par Van Lear et tirés sur papier de Breton, 1913 ..... 10 fr.  
(Prix pour nos membres : 7,50, augmenté des frais d'envoi : 0,10 pour Paris ; 0,50 pour la province ; 1 fr. pour l'étranger.)
- Gabriel HANOTAUX, Louis BARTHOU, René BAZIN, Baron P. d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Etienne LAMY, Général LEBON, VIDAL DE LA BLACHE, etc. — LA MISSION CHAMPLAIN AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA, (avril-mai 1912). 1 vol. grand in-8°, avec 23 portraits hors texte de Cormon, 2 planches hors texte de Lepère, dessins dans le texte de G. Hanotaux fils, culs-de-lampe et ornements par M<sup>me</sup> Camille Hanotaux ; ouvrage de grand luxe tiré à 230 exemplaires numérotés, sur papier de Rives à la forme fabriqué pour France-Amérique et portant ce nom en filigrane, imprimé par M. de Malherbe, les hors-texte de M. Lepère tirés par M. Wittmann, les portraits dessinés par M. Cormon tirés par M. Marotte, 1913. (*Cette édition n'est pas mise dans le commerce.*)  
Les membres de France-Amérique n'ont droit qu'à un exemplaire à prix réduit de chaque édition.  
Pour profiter de cette réduction, les commandes doivent être faites DIRECTEMENT au siège social de France-Amérique, 21, rue Cassette, et en tout cas accompagnées de leur montant en argent, bons de poste ou chèques sur Paris. Il ne pourra être tenu aucun compte des commandes non accompagnées d'un envoi d'argent. Comme les maisons d'éditions font parvenir directement les volumes à nos membres, ceux-ci ne peuvent venir en chercher un exemplaire au Comité.